

Renvoyé le 20/8/17
à Anas

Volet destiné au délégué SACEM-SACD

2017/2018

N° 1925

L'association titulaire du présent visa

est régulièrement affiliée à la **Ligue de l'enseignement**
par sa fédération départementale.

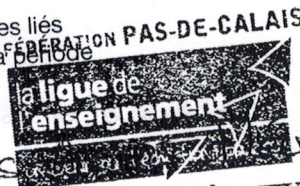
À ce titre, l'association bénéficie pleinement des avantages liés
aux protocoles d'accord **Sacem-SACD-Ligue** pendant la période
du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018.

Titre exact de l'association :

ANGRES Amicale ligue des

Nom et adresse du responsable :

Monsieur François Jean
ATER RUE MARCEL LECLERC
62 143 ANGRES



PÔLE VIE FÉDÉRATIVE
55 Rue Michelet - CS 20736
62031 ARRAS Cedex

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Volet destiné à l'association

2017/2018

N° 1925

Volet destiné à l'association

2017/2018

L'association titulaire du présent visa

N° 1925

est régulièrement affiliée à la **Ligue de l'enseignement**
par sa fédération départementale.

À ce titre, l'association bénéficie pleinement des avantages liés
aux protocoles d'accord **Sacem-SACD-Ligue** pendant la période
du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018.



PÔLE VIE FÉDÉRATIVE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

L'association rappelle le numéro de son visa fédéral
à l'occasion de chacune de ses déclarations à la
Sacem-SACD